

Syrie: dans le camp de Roj, deux orphelines abandonnées par l'État français

Alors que les tensions ne cessent de s'aggraver au Moyen-Orient, 110 enfants français sont toujours détenus dans le Nord-Est de la Syrie dans le camp de Roj depuis la chute de l'organisation État islamique. Parmi eux, deux orphelines livrées à elles-mêmes que l'État français refuse de rapatrier.



Un groupe de fillettes détenues dans le camp syrien de Roj, le 25 février 2026. © AP - Baderkhan Ahmad

Par Oriane Verdier

Dans l'une des tentes du camp de Roj destiné aux familles de présumés jihadistes, se trouvent deux petites Françaises en deuil. Malika* et Nour* ont dix et douze ans, depuis trois mois, elles sont orphelines. Elles sont arrivées avec leur mère il y a sept ans et ont vu des camarades arriver puis rentrer chez eux. Elles ont aussi vu leur mère tomber malade et mourir. Cette dernière est aujourd'hui enterrée à quelques mètres d'elle derrière les barbelés. Aujourd'hui elles sont seules face à ce traumatisme.

« *Tout le monde les attend ici* »

Pourtant, les deux petites filles ont bien une famille qui les attend en France. « *Nous avons eu la chance de connaître Malika durant les six premiers mois de sa vie* », explique leur tante maternelle.

Et puis sa mère a décidé de partir avec elle en Syrie rejoindre son mari. Lui avait répondu à l'appel de l'organisation État islamique quelques mois plus tôt. Mais le lien ne s'est jamais coupé et la cadette a elle aussi tissé une relation avec sa famille entre appels vidéo, photos et messages. Ainsi, enfermées dans ce camp perdu quelque part près du point de rencontre entre les frontières irakienne, turque et syrienne, elles ont suivi naissances, anniversaires et mariages.

« Aujourd'hui, nos nièces nous parlent de la douleur qu'elles ressentent depuis le décès de leur maman. Leur plus grand désir est de retrouver leur famille maternelle : leurs tatas, leurs oncles, leurs grands-parents, ainsi que leurs cousins et cousines », raconte leur tante. En France, une chambre les attend, la tante de Noor et Malika a même préparé leur inscription à l'école afin que tout soit prêt pour leur arrivée. Toutes les semaines, la famille adresse un courrier au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi qu'au président de la République, *« afin de solliciter leur intervention et de rappeler l'urgence de la situation. »*

Dès le lendemain de la mort de leur mère, leur famille et leur avocate Marie Dosé ont fait une demande de rapatriement restée sans réponse de la part du Quai d'Orsay. *« La règle stipule que le silence gardé pendant deux mois vaut refus. Face au refus implicite de la France de rapatrier ces deux petites orphelines, j'ai dû saisir le tribunal administratif pour demander l'application de l'arrêt de la Cour européenne, violé par la France régulièrement. »*

Une fois en France, la procédure mise en place par l'Aide sociale à l'enfance a fait ses preuves et, lorsque c'est possible, les enfants retrouvent rapidement leur famille en France. Il y a deux ans déjà, le procureur national antiterroriste Olivier Christen affirmait que les 364 enfants revenus de Syrie et suivis en France ne posaient *« aucune difficulté particulière »*. Parmi les derniers enfants qui ont été rapatriés en septembre 2025, une fratrie de quatre enfants a pu aller directement chez leurs grands-parents. *« Ce sont des décisions qui existent, souligne Marie Dosé, et force est de constater que là ça se passe vraiment très bien. »*

Le quai d'Orsay, de son côté, confirme être informé du dossier et en contact avec les avocats. Il rappelle également que 179 enfants et 60 femmes ont déjà été rapatriés. Mais le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Pascal Confavreux, rappelle que ces opérations sont complexes à réaliser, sans donner plus de précision.

Pourquoi pas elles ?

Dans le cas de Noor et Malika, leur mère n'avait pas sollicité leur retour. Aujourd'hui, elle est décédée, rien ne s'oppose donc en apparence à leur retour.

De la même manière, Marie Dosé suit le cas de deux sœurs, jeunes adultes. *« Pendant des années, en tant que mineures, elles se sont heurtées au refus de leur mère de rentrer. La grande sœur a attendu que la petite sœur devienne majeure à son tour pour demander leur rapatriement. Leur maman a même fini par signer un papier donnant*

son accord. Et depuis, on attend une réponse de l'État français, développe l'avocate. Pendant sept ans, on expliquait à ces gamines que si elles ne rentraient pas, c'était parce que leur mère n'en faisait pas la demande. Aujourd'hui elles sont majeures, leur mère accepte leur rapatriement, mais la France refuse de les rapatrier ».

Ainsi, lors du dernier départ de Français de Roj en septembre dernier, les deux sœurs avaient fait leur valise, se préparant à retrouver enfin leur pays. Elles sont restées derrière les barbelés.

Depuis, d'autres pays tels que l'Australie, la Turquie ou l'Indonésie ont rapatrié leurs citoyens. Le président français s'est lui-même rendu à Damas récemment. *« Aujourd'hui, nous n'avons aucune explication à cette situation, affirme Marie Dosé. Pour moi, c'est inhumain. »*

« Il y a urgence »

Pourtant, chaque jour qui passe implique ses dangers et ses traumatismes. Privées de leur figure maternelle protectrice, Noor et Malika doivent aujourd'hui faire face seules à la violence du camp de Roj. En effet, l'organisation non gouvernementale suédoise Repatriate the Children (RTC) a récemment publié un rapport sur les conditions de vie dans les camps. Elles auraient empiré depuis janvier dernier.

Les forces syriennes dirigées par Damas ont pris le pouvoir d'une grande partie de l'Administration autonome du Nord-Est syrien (AANES) tenue par les forces kurdes depuis la chute de l'organisation État islamique. Mais après un accord, ces dernières ont conservé le contrôle de certains territoires, dont le camp de Roj.

Le rapport de RTC donne la parole à des mères détenues qui dénoncent une augmentation de la violence de la part des autorités kurdes. Elles décrivent des raids nocturnes, des passages à tabac, des coups de feu à l'intérieur du camp et des enfants séparés de leurs mères. Des experts des Nations unies avaient déjà averti que les conditions de vie dans le camp de Roj pouvaient constituer des traitements cruels, inhumains ou dégradants.

D'autre part cette réorganisation géopolitique a favorisé une possible résurgence de l'organisation État islamique. affirme Kérim Kamar, le représentant en France de l'AANES : *« Les derniers événements du début de 2026 ont donné l'espoir aux éléments terroristes de Daesh de revenir et de s'organiser de nouveau. Il y a eu des mutineries à l'intérieur de Roj. Les gens recevaient des informations de l'extérieur. Ce camp est une bombe à retardement ».* Depuis des années, les autorités de l'AANES appellent les pays étrangers à rapatrier leurs ressortissants. Aujourd'hui, 2 315 personnes habitent derrière les barbelés. 65% sont des enfants de 50 nationalités différentes.

** Les prénoms ont été modifiés.*